École élémentaire Robert Chalandre
2, rue du Pâtis
21800 Neuilly-lès-Dijon
09 77 00 37 44
0211611M@ac-dijon.fr

Conseil d'école du 23 mars 2021

Présents
M. Grégoire (directeur), Mme Poulain(CP1), Mme Troussard (CP2), Mme Fantin (CM2), Mme Caurier (CM1), Mme Sancandi (CE1) enseignantes
M. Relot (Maire) Mme Broux-Breton (adjointe aux affaires scolaires)
Mme Benaldja, Mme Laroche (CSF), , M. Vinot, Mme Mahmoudi (APE), représentants des parents d'élèves
M. Simonne Délégué Départemental de l'Education Nationale
Absents M. Gharib
Excusés
Mme Manzoni IEN circonscription Dijon Est
Mme Cattanéo Mme Dirand M. Besse délégués parents d'élèves
Mme Marlot Mme Decroos enseignantes

Ce Conseil se tient à nouveau en visio-conférence conformément aux préconisations sanitaires (pandémie).

Préambule : approbation du compte rendu du dernier Conseil d'Ecole

1- Rentrée 2021

Effectif prévisionnel : 129 élèves

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
24	31	26	20	28

Observations :
Les 2 élèves scolarisés à la maison depuis mars 2020 n'apparaissent pas dans les effectifs prévisionnels.

Organisation et calendrier des inscriptions 2021

Principe : la mairie inscrit, le directeur admet les élèves.

A partir de cette année, la commune utilise l'outil Onde (serveur EN) pour inscrire les élèves. Le directeur pourra donc récupérer directement leurs dossiers déjà renseignés des informations d'état civil et rencontrera les familles pour compléter les informations pédagogiques et personnelles.
M. Grégoire remercie la commune pour l'allégement des tâches de direction occasionné par cette procédure.

Les inscriptions sont donc à faire auprès de la mairie à partir du **lundi 26 avril** (retour des congés de printemps). Chaque famille ensuite prendra rendez-vous avec le directeur pour la finaliser lors d'un entretien de présentation de l'école.

Calendrier parcours scolaire (entrée collège, passages et maintiens)

Entrée en 6ème

Les opérations d'inscription en 6ème de collège ont commencé. Elles sont pilotées par l'école en utilisant une plateforme numérique de l'EN. Elles s'achèveront mi-juin. Nos collèges de secteur sont le collège Dorgelès de Longvic pour les élèves résidant sur Neuilly-Lès-Dijon et le collège Camille Claudel de Chevigny-Saint-Sauveur pour les élèves résidant sur Crimolois.
Les informations sont sur le site de l'école et elles ont été communiquées aux élèves de CM2 également sous forme papier et sur l'ENT Educartable.

- Liste des enseignements de langues étrangères
- Liste des options sportives
- Courrier précisant les conditions de dérogation de secteur de collège.

Parcours scolaires (passage et maintien)
Chaque parent va recevoir une proposition (9 avril) puis plus tard une décision (12 mai) de passage ou de maintien du Conseil des Maîtres. Il est demandé aux familles la plus grande discrétion auprès de leur enfant afin de maintenir la motivation.

2- Hygiène et sécurité

Pandémie
Le protocole sanitaire évolue régulièrement. Les informations sont affichées devant chaque entrée et elles sont mises à jour régulièrement sur le site de l'école.
A ce jour, l'école n'a connu que 3 cas de covid avérés et toujours par des contaminations au sein des familles.

Les gestes barrières, le non-brassage des classes et le port du masque continuent d'être des points de vigilance de l'équipe enseignante.

Les activités EPS en intérieur et la piscine sont de nouveau autorisées dans le respect du protocole sanitaire EPS. M. le Maire informe le Conseil que le gymnase est de nouveau utilisable sur le temps scolaire à partir du lundi 29 mars. Les services municipaux s'occuperont de réinitialiser les devis de transport pour la piscine.

Sécurité aux abords de l'école

Le stationnement devant les sorties de l'école doit être régulé. Certains comportements individuels mettent les élèves en danger. La commune teste actuellement des aménagements. M. le Maire espère que la création d'un parking à côté du centre de loisirs à quelques dizaines de mètre de l'entrée solutionnera le problème. La présence d'une gendarme réserviste pourra également être sollicitée en cas de difficulté persistante. M. Simonne ne souhaite pas que les aménagements à venir pénalisent les riverains. L'avis des représentants des parents sera sollicité sur ce dossier.

Du côté de la rue Charles De Gaulle (côté mairie), ce sont les déjections canines qui posent un problème malgré la mise à disposition à cet endroit de sachet. L'équipe enseignante va étudier la création, par les élèves, d'un panneau de sensibilisation.

Aménagements PPMS
Les dispositions du PPMS (plan particulier de mise en sécurité) sont complétées par les aménagements importants en cours de réalisation :

- Portail d'évacuation (alerte intrusion ->évacuation)
- Point d'eau dans les classes (alerte intrusion -> confinement)
- Rideaux occultants dans chaque classe (canicule)

2- Budget mairie,

Bilan des travaux et investissements réalisés

- Installation d'une étagère dans la salle des maîtres
- Eclairage nocturne à l'entrée
- Installation des rideaux
- Augmentation du contrat d'électricité
- Déménagement et stockage du mobilier inutilisé
- Equipement numérique 6ème classe (dalle numérique, 1 PC, 5 chromebook)
- Création d'un espace de stockage et vestiaire pour le personnel d'entretien
- Aménagement et sécurisation de la sortie rue du Pâtis
- Installation d'un panneau d'affichage supplémentaire et d'une boîte aux lettres pour l'APE (Association des Parents d'Elèves)

Prévisions de travaux (pendant les vacances de printemps)

- Création d'un point d'eau dans chaque classe
- Installation d'un portail dans la cour
- Installation d'un chalet de rangement dans la cour (11m2)
- Porte devant la classe CM2
- Filtres petites fenêtres bâtiment B3

Projet : signalétique républicaine à l'entrée de l'école.

L'idée est de marquer symboliquement l'entrée dans l'école. Une réflexion dans le cadre du projet d'école (fiche action) sera menée conjointement avec la commune.

L'équipe enseignante remercie la commune pour sa réactivité et toutes ces réalisations qui font de l'école un lieu sécurisé et fonctionnel où il fait bon étudier.

Harmonisation budgets de fonctionnement écoles

Après concertation lors d'une réunion mairie et directeurs-trices des 3 écoles de la commune, il est décidé :

- une dotation de 55€ par élève pour les frais fonctionnement
- une subvention de 15€ par élève au titre de la coopérative scolaire
- une subvention de 250€ au titre de l'association USEP (EE Neuilly-Lès-Dijon et EP Crimolois) pour aider au financement de l'achat des licences USEP

A noter que pour 2021, une demande de subvention sera faite au titre de la vie associative au bénéfice des coopératives scolaires et associations USEP. En effet celles-ci sont des associations de type loi 1901 et relèvent de la politique culturelle de la commune.

Pour des activités ou projets particuliers, les écoles pourront solliciter une subvention complémentaire (ex projet cirque).

La commune finance les déplacements en bus pour l'enseignement de la natation à la piscine olympique pour les classes de CM1 et CM2 (1368€ pour 12 déplacements). Une provision de 2500€ par école est proposée au budget communal.

Investissements demandés (en complément des travaux déjà engagés)

- Signalétique républicaine devant l'école
- Achat de cadres pour l'encadrement d'affiches
- Groom porte de communication couloir et toilettes
- Réactualisation alarme de l'école (ou changement)

Information fonctionnement périscolaire

La création d'une commission garderie cantine est demandée par les parents.
La commune y est favorable. Les modalités sont à élaborer avec le prestataire (UFCV). M. Simonne (DDEN) manifeste sa disponibilité.
Mme Laroche signale sa satisfaction de voir que les observations du 1er Conseil d'école ont été suivies d'effet. Mme Mahmoudi relève que la communication doit être améliorée lorsqu'il y a des problèmes avec un enfant entre prestataire et parents. Les services du périscolaires peuvent être joints au numéro donné en début d'année et les activités sont sur le site internet : https://www.toutemonannee.com/centre. Les identifiants personnels des familles ont été distribués en janvier dernier par le biais du cahier de liaison.

3- Projets pédagogiques

Animations pédagogiques
Latitude 21 :

- CP1 : la biodiversité au jardin (à venir)
- CP2 les insectes
- CE1 lombricompostage
- CE2 : un jardin à l'école (plantations)
- CM1 CM2 L'eau

A venir en mai : séances d'arts et histoire avec une intervenante pour chaque classe (du 18 au 21 mai)

Arbre de la laïcité
Il y a plusieurs années, un arbre (tilleul argenté) dédié à la laïcité a été planté sur la place Mommenheim au cœur du village. Monsieur Simonne, DDEN , propose qu'une plaque le signale à la population. Cela pourrait être l'objet d'une action dans le cadre du projet d'école. M. Grégoire propose que le nom de Samuel Paty y soit associé.
Mme Broux-Breton, au nom de la mairie, indique qu'elle y est très favorable.

Enseignement de la natation
Les séances débuteront le 27 avril au retour des congés de printemps pour les classes de CM1 et CM2.

Liaison CM2 6ème/collège

- Conseil de cycle CM2 collège prévu le 6 avril
- Liaison mathématique : défis entre la classe de CM2 et de 6ème du collège Dorgelès de Longvic : créer une suite de nombres, des comptes est bon et des plans de symétrie.

Liaison GS/CP
M. Grégoire fait la synthèse du Conseil de maître avec les enseignantes de maternelle. Il a permis une analyse commune des résultats des évaluations mi-CP.
Les points à renforcer concernent la compréhension des textes lus et entendus. Cette difficulté se retrouve également en résolution de problèmes (compréhension d'énoncés). Le vocabulaire est également à renforcer : les élèves ne possèdent pas le sens des mots parfois courant (le lexique).

Il a été décidé par les enseignants de cycle 2 d'introduire en CP des textes relevant de la méthode utilisée en maternelle (Narramus) en sus de la méthode de lecture utilisée en CP. L'accent sera également mis sur une bonne compréhension du vocabulaire adapté à cet âge en utilisant des imagiers ou les outils numériques.

Les problèmes mathématiques seront traités dans le cadre du projet d'école car c'est une des priorités pour les 4 ans à venir.

Les enseignants notent également des difficultés dans la posture d'élève (le savoir être). Un travail conjoint avec les délégués des parents reste à faire dans l'aide à la parentalité. Les conditions sanitaires ne sont pour le moment pas favorables mais c'est une piste de réflexion pour les années à venir.

Activités de la coopérative scolaire

Spectacle de Noël : la coopérative a offert 2 spectacles adaptés aux cycles II et III pour la fin du 1er trimestre dans le strict respect des gestes barrières. Le coût était de 1160€ au total.

Le solde actuel en caisse s'élève à 8500€. Il n'est donc pas nécessaire de proposer des actions de vente. Une coopérative scolaire n'a pas vocation à faire de la trésorerie et les projets futurs sont financés.

4- Communication avec les familles

- Educonnect (accès LSU) 95% des familles connectées à cette application
- Educartable (ENT classes) moins de 50% d'utilisation réelle en moyenne
- Site Internet école : une fréquentation variable en rapport avec l'actualité (pandémie, inscriptions …)

Point sur le portail Eclat : Il est rappelé qu'actuellement l'école paramètre un outil Eclat qui se substituera à la rentrée 2021 à ceux actuellement utilisés par l'école (Educartable, site).

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil est clos à 19h.

Date du Conseil d'école n°3 : **mardi 29 juin 17h30**

La secrétaire Mme Troussard le directeur M. Grégoire